



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 avril 2012  
Français  
Original : anglais

---

**Lettres identiques datées du 11 avril 2012,  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente  
du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent de la République arabe syrienne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 11 avril 2012, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, par M. Walid Al-Moualem, Ministre syrien des affaires étrangères et des émigrés (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Bashar Ja'afari



**Annexe aux lettres identiques datées du 11 avril 2012  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Ayant examiné la lettre que vous a adressée le 10 avril 2012 l'Envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, nous tenons à appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les mesures prises par la Syrie dans le cadre de la mission de M. Annan. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité.

La République arabe syrienne s'est félicitée de la mission de M. Annan, qu'elle a reçu le 27 mars 2012, en lui promettant sa coopération pour assurer le succès de sa mission. Mais nous constatons depuis une intensification des attentats terroristes, avec des attaques contre les forces gouvernementales et les civils innocents et des destructions d'infrastructures, forçant des dizaines de personnes à se réfugier en Turquie, l'objectif étant de susciter une crise humanitaire comme prétexte à la mise en place de zones sécurisées et de couloirs humanitaires.

Il convient de rappeler que M. Annan ne nous a informés à ce jour d'aucun engagement pris par l'autre partie, si ce n'est ceux mentionnés dans sa lettre datée du 10 avril 2012. Compte tenu de son expérience malheureuse à la suite de la mission d'observation de la Ligue des États arabes, les groupes armés ne s'étant nullement engagés à mettre un terme à la violence, la Syrie a insisté pour être tenue au courant du résultat des démarches de M. Annan auprès d'eux, en vue d'obtenir une confirmation de leur engagement, de façon à garantir l'application du plan Annan et empêcher de nouvelles victimes civiles et militaires. Du fait que ces groupes armés sont financés ouvertement par des États qui ne cachent pas leur intention de renforcer leur arsenal, il était donc essentiel pour le succès de la mission de M. Annan qu'il les contacte et les dissuade de continuer d'apporter ce soutien, qui entraîne une effusion de sang parmi des Syriens innocents.

Il convient de noter que si la Syrie ne demande pas le désarmement de ces groupes armés dans l'immédiat, elle l'exige dans un deuxième temps pour étendre son autorité sur l'ensemble du territoire syrien aux fins du maintien de l'ordre public et de la bonne application de la loi. M. Annan nous a donné l'assurance que cela se ferait au cours de l'étape qui suivra la cessation de la violence, de part et d'autre.

Depuis que nous avons accepté le plan en six points, nous constatons avec inquiétude que M. Annan n'a pas abordé la question de la responsabilité des groupes armés dans l'escalade de la violence que connaissent toutes les régions de la Syrie, qui trouve son origine dans leurs agissements terroristes criminels. Il s'est fié en outre à des informations fournies par le Gouvernement turc qui ne sont pas crédibles, compte tenu de son hostilité bien connue à notre égard.

La Syrie a pris des mesures sérieuses pour se conformer aux stipulations du plan en six points et annoncé sa volonté de mettre un terme à toutes les confrontations armées le 12 avril 2012 à 6 heures du matin.

La Syrie est disposée à poursuivre les discussions avec l'équipe de M. Annan dirigée par le général Mood, afin de préparer le terrain à la mission d'observation des Nations Unies.

Enfin, nous continuerons de tenir M. Annan au courant du redéploiement des unités de nos forces armées en attendant de connaître le résultat de ses efforts auprès des autres parties concernées.

Le Ministre des affaires étrangères  
et des émigrés  
(*Signé*) Walid **Al-Moualem**

---